

Les SENIORS GOLFEURS du Golf :

- du PERCHE
- de BELLEME
- de LE MANS-24 HEURES
- de Le Mans Golf Club-Sargé

INTERCLUBS MAINE et PERCHE 2024

Convention entre les 4 clubs

Objet : Organisation de rencontres dans chacun des 4 clubs, mise au point du règlement des rencontres, établissement du calendrier, remise des prix et tarifs.

1 – ORGANISATION et REGLEMENT

Une compétition réservée aux Seniors Golfeurs des 4 Golfs sera jouée sur chaque Golf, selon la formule Stableford.

Règles de participation :

- 1 Avoir 50 ans pour les Messieurs et pour les Dames au cours l'année 2024
- 2 Etre adhérent de leur Golf
- 3 Etre titulaire de la licence FFG et avoir déposé le certificat médical.

Le Club recevant est responsable de l'organisation de la rencontre.

- *Les plages horaires des départs, la date limite d'envoi des engagements, la réservation des repas, les tarifs, la publication des départs,... seront précisés dans l'invitation adressée aux Clubs.*

Les Clubs organiseront les départs

- **L'index des participants sera limité à 36**
(Ramené à 36 pour les joueuses et joueurs d'index supérieur)
- **Départ des tees jaunes pour les Messieurs 1^{ère} Série**
- **Départ des tees jaunes ou bleus (au choix) pour les Messieurs 2^e et 3^{ème} série**
- **Départ des tees rouges pour les Dames.**

CHAMPIONNAT INTERCLUBS (géré par Bruno LAURENT)

Chaque rencontre permettra d'établir un classement par Club :

- *cumul du meilleur score « brut général »*
- *et des 7 meilleurs scores « net » de chaque Club.*

Attribution des points à chaque rencontre :

- 5 points à l'équipe classée 1^{ère}
- 3 points à l'équipe classée 2^{ème}
- 2 points à l'équipe classée 3^{ème}
- 1 points à l'équipe classée 4^{ème}

A chaque rencontre, en cas d'égalité de points, lors du cumul des scores, les Clubs se partageront les points attribués aux places obtenues

Le Challenge 2024 sera remporté par le Club ayant obtenu le plus de points à l'issue des 4 rencontres.

Le goal-average des scores cumulés départagera les éventuels ex-aequo.

CHAMPIONNAT INDIVIDUEL (géré par Michel HERVE)

Chaque rencontre permettra d'établir des classements individuels « Brut » et « Net »

Messieurs

- **1^{ère} série - index de 0 à 18.9**
- **2^{ème} série - index de 19.0 à 24.9**
- **3^{ème} série - index de 25.0 à 54 (ramené à 36)**

Dames

- **1^{ère} série - index de 0 à 25.9**
- **2^{ème} série - index de 26.0 à 54 (ramené à 36)**

En 2024, afin de fidéliser les joueuses et les joueurs des 4 clubs, le championnat individuel est maintenu. Trois participations sont nécessaires.

Ce championnat prendra en compte les scores

« **Stableford brut** » et « **Stableford net** » réalisés par les joueuses et les joueurs.

Un classement général individuel « Dames » et un classement général individuel « Messieurs » par série seront établis, en brut comme en net, par l'addition des points des 3 meilleurs scores réalisés.

Les personnes qui changent de série grâce à leurs excellentes performances conservent les points acquis lors des précédentes compétitions.

En cas d'égalité c'est la joueuse ou le joueur avec l'index le plus bas qui est récompensé

- 1^{er} « brut » Dame
- 1^{er} et 2^{ème} « brut » Messieurs en 1^e série
- Pour chaque série Dame et Messieurs en net : (sur la moyenne de participants) :
 - Si moins de 5 participants : 1 récompensé(é)
 - Entre 5 et 9 inclus : 2 récompensé(e)s
 - Entre 10 et 14 : 3 récompensé(e)s
 - A partir de 15 : 4 récompensé(e)s

Il n'y aura pas de cumul des récompenses.

La proclamation des résultats 2024 aura lieu lors de la dernière journée.

Afin de doter ce championnat individuel, **chaque A.S. de club** versera :

50 euros.

Le responsable du Club détenteur du Trophée est chargé de collecter ceux-ci et de doter le Championnat individuel.

2 – CALENDRIER 2024

- **Le jeudi 11 avril 2024 : Golf de Le Mans 24 heures**
- **Le mardi 04 juin 2024 : Golf de Le Mans Golf Club-Sargé**
- **Le jeudi 20 juin 2024 : Golf du Perche**
- **Le jeudi 4 juillet 2024 : Golf de Bellême**

3 – REMISE des PRIX et TARIFS

Le Club organisateur de la rencontre est responsable de la remise des prix et de l'annonce des résultats.

Les droits de jeux (**5 euros par joueur**) permettront d'offrir le « pot de l'amitié » aux participants et de doter chaque rencontre.

Les classements de chaque rencontre donnent lieu à une remise des prix au :

- 1^{er} « brut » Dame
- 1^{er} et 2^{ème} « brut » Messieurs en 1^e série
- Pour chaque série Dame et Messieurs en net :
 - Si moins de 5 participants : 1 récompensé(é)
 - Entre 5 et 9 inclus : 2 récompensé(e)s
 - Entre 10 et 14 : 3 récompensé(e)s
 - A partir de 15 : 4 récompensé(e)s

- Si une joueuse ou un joueur récompensé est absent, son lot sera remis à un membre présent de son équipe.
- Tirage au sort :
- Nb Tirage au sort = (Nb de participants x 30%) - Nb de récompensés

Tarif des Green-fees :

- ***Golf du PERCHE : 36 euros***
- ***Golf de BELLEME : 36 euros***
- ***Golf de Le MANS Golf Club-Sargé : 36 euros***
- ***Golf de LE MANS-24HEURES : 37 euros***

Utilisation des voitures

Les voitures sont autorisées.

Elles seront réservées en priorité :

- 1 aux personnes détenteurs de certificat médical permanent
- 2 aux personnes détenteurs de certificat médical occasionnel.
- 3 aux personnes de plus de 80 ans sans certificat (si elles demandent)

.....si celles ci sont disponibles en quantité limitée.

A chaque rencontre les responsables de chaque Club devront envoyer leurs engagements au Club organisateur à la date souhaitée (si possible sous fichier « excel »), ainsi qu'à Bruno Laurent pour la gestion du Championnat par Club. A la fin de chaque rencontre, les responsables publieront les résultats sur le site de la FFG et les enverront à Bruno Laurent en « pdf »

Liste et coordonnées des responsables des 4 Clubs

Golf et Club	téléphones	Courriel
BELLEME Les Sablons 61130 BELLEME	02 33 73 12 79	contact@gofdebelleme.com
Marie Claude DUBOIS	06 80 15 53 83	mcl.dubois@yahoo.fr
Jacky BROSSET	06 60 43 00 39	jacky.brosset1@orange.fr
LE MANS 24 HEURES Route de Tours 72230 MULSANNE	02 43 42 00 36	accueil@golfdes24h.fr
Bruno LAURENT	06 58 45 11 15	seniorsgolf24h.bl@free.fr
Robert MIRZA	06 17 20 35 07	rmirza97@hotmail.fr
PERCHE La Vallée des Aulnes 28400 SOUANCE	02 37 29 17 33	as.golfduperche@wanadoo.fr
Joëlle BELLANGER	07 69 65 38 40	joellebellanger@yahoo.fr
Kathy MOREAUX	06 48 93 79 90	kathymoreaux@orange.fr
Le Mans Golf Club- SARGE Rue du golf 72190 SARGE/LE MANS	02 43 76 25 07	accueil@lemansgolfclub.com
Michel HERVE	06 67 54 76 98	michelrv53@gmail.com
Gérard LAUNAY	06 23 65 07 59	launay_gerard@yahoo.fr